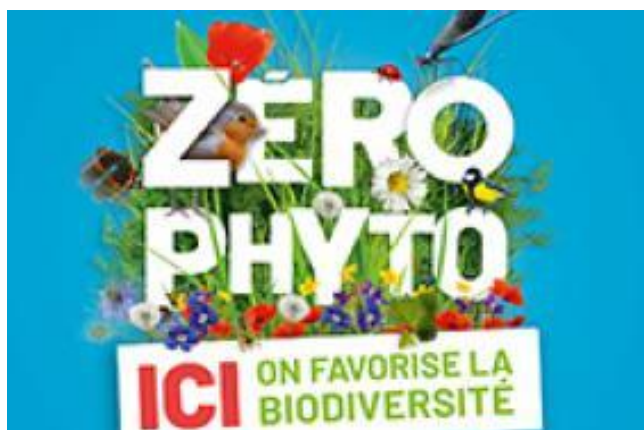




©Aggelos Saintes

Bonnes pratiques

Favoriser la biodiversité

La RESE n'emploie pas de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts des ouvrages et des réseaux, dont elle a la charge en Charente-Maritime.

Depuis 2018, la RESE a généralisé le désherbage manuel et mécanique sur les zones de travail et de passage. Hors de ces zones, l'expression de la biodiversité est favorisée grâce à la réduction des interventions. Les herbes hautes sont broyées 2 à 3 fois par an. Enfin, là où les terrains sont très grands, l'éco-pâturage est expérimenté en partenariat avec des éleveurs avoisinants.

La RESE confie l'entretien de 105 hectares à des entreprises d'espaces verts. Environ la moitié de ce marché de services est réservé à des entreprises d'insertion.